



# GROUPE PARTOUCHE

*Leader des jeux de Casinos en France*

[www.partouche-finance.com](http://www.partouche-finance.com)

## PROJET D'OFFRE PUBLIQUE DE RETRAIT SUIVIE D'UN RETRAIT OBLIGATOIRE SUR LES TITRES DE LA SOCIÉTÉ COMPAGNIE EUROPÉENNE DE CASINOS

GROUPE PARTOUCHE a déposé, comme il l'avait annoncé à l'occasion de son offre publique d'achat (visa COB n° 02-124 en date du 8 février 2002), un projet d'offre publique de retrait suivie immédiatement d'un retrait obligatoire en application des articles 5-6-3 et 5-7-1 du règlement Général des Marchés Financiers. GROUPE PARTOUCHE détenait à l'issue de l'offre publique d'achat 3.886.363 actions Compagnie Européenne de Casinos (soit 99,51 % du total des actions et des droits de vote s'élevant à 3.905.351) et 435.876 obligations convertibles (sur un total de 440.511) qui lui confèrent la détention de 99,39 % du capital totalement dilué de la société.

Le prix proposé dans le cadre de l'offre publique de retrait et pour le retrait obligatoire est identique à celui proposé lors de l'offre publique d'achat soit 66,5 euros par action et de 164 euros par obligation convertible Compagnie Européenne de Casinos.

Les éléments d'appréciation du prix offert ont été préparés par la Banque de Vizille pour le compte de GROUPE PARTOUCHE et sont détaillés dans la note d'information. La société Fideuram Wargny, représentée par Madame Armelle Moulin et Monsieur Jean-Claude Bouveron, agissant en qualité d'expert indépendant, agréée par le Conseil des Marchés Financiers a conclu au caractère équitable du prix proposé.

Le projet d'offre a été déposé le 20 août 2002 auprès des autorités de marché. Cette offre et la diffusion au public de la note d'information restent soumises à l'approbation de ces autorités. Sous réserve de cette approbation, il est précisé qu'à l'issue de la présente offre publique de retrait, la procédure de retrait obligatoire prévue par l'article L 433-4 du Code monétaire et financier sera mise en œuvre.

Les actions Compagnie Européenne de Casinos qui n'auront pas été présentées à la présente offre seront automatiquement transférées à GROUPE PARTOUCHE.

Pour toute information complémentaire :

**ISIDORE PARTOUCHE**

PRÉSIDENT DU CONSEIL DE SURVEILLANCE

Tél. : 01 47 64 33 45

[www.partouche-finance.com](http://www.partouche-finance.com)

